



La Voix du Quartier

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE ROUTE D'UZES

Salle Gouvernet, 2A Rue de la Gazelle, 30000 Nîmes

www.gazelle-routeduzes.fr - Mail : comitegazelle@yahoo.fr - Téléphone : 07 82 24 79 70 - 

Edito

Après une année 2023 difficile, en raison d'un nombre restreint de participants au conseil d'administration, le CA compte à présent 15 membres, élus à l'AG de décembre 2023.

Avec cette nouvelle équipe, au cours de cette année 2024, nous allons vous proposer diverses activités et manifestations récréatives en soirée.

Une première soirée « karaoké » a eu lieu en janvier, très appréciée par les participants. Deux autres soirées théâtrale et musicale sont programmées cette année.

Et puis, afin de donner une nouvelle dynamique à notre traditionnelle fête de quartier - qui aura lieu le 7 juin dans le jardin de la Gazelle - et d'attirer plus de participants et un public plus jeune, un chanteur très connu dans la région se

produira en début de soirée et un nouveau concept de restauration vous sera proposé.

Nos activités permanentes (anglais, patchwork, arts plastiques) se poursuivent dans une ambiance sympathique, avec en plus cette année la création d'un nouvel atelier informatique.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à notre fête de quartier, notre nouvelle équipe de bénévoles met tout en œuvre pour vous informer, vous distraire et pour répondre aux problèmes de voirie, d'urbanisme, d'assainissement...

Ceci afin de créer davantage de liens entre les habitants et de partager ensemble des moments de convivialité, nécessaires pour bien vivre ensemble dans notre quartier la Gazelle.

Le Président Claude Comparet



Dans ce numéro :

- Editorialp.1
- Numéros utiles.....p.1
- Evénements passés.....p.2
- Agenda, à venir.....p.2
- Fête du quartier 2024.....p.3
- Adhésion 2024p.3
- Parole d'artisans.....p.5
- Collecte des déchets verts : nouveaux services.....p.6
- Elargissement du cadereau route d'Uzèsp.6
- Parole de commerçantsp.7
- Le pont des pendusp.7

Bienvenue au sein du Comité de Quartier

Si vous souhaitez participer à la gestion du comité de quartier ou y développer une activité ou tout simplement donner un peu de votre temps, alors n'hésitez pas : prenez contact avec le conseil d'administration. Nous pourrions vous rencontrer à la salle Gouvernet. Appelez le comité au 07 82 24 79 70, nous conviendrons d'un rendez-vous.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

- **Hôtel de ville** : 04 66 76 70 01
- **Collecte des déchets** www.mon servicedechets.com ou appli à télécharger : « mon servicedechets » ou par téléphone : 04 66 02 54 54
- **Signaler une anomalie à la mairie** Web: <https://mes-demarches.nimes.fr>
- **Domages sur poteaux, armoires et lignes téléphoniques** : <https://dommages-reseaux.orange.fr>
- **Police municipale** : 04 66 02 56 00
- **Point accueil Office des séniors** : 04 66 76 72 36
- **Police Nationale secteur Est** : 04 66 26 67 59
- **TANGO Transport agglomération nîmoise** : 08 20 22 30 30
- **Encombrants** : 0 800 420 420



Prenez RDV en ligne **nîmes-metropole.fr** ou par téléphone **0 800 420 420**



La Voix du quartier

Responsable de la publication : Claude Comparet

Ce numéro de journal « la voix du quartier » est tiré à 2800 exemplaires et diffusé gratuitement aux habitants du quartier par des bénévoles

Imprimerie Rouverand - 2, rue Ruffi 30000 Nîmes - Siret 438 655 672 00014



Ne manquez pas nos informations sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/quartierlagazelle>



(flasher le QR code)

Ainsi que sur notre site :

www.gazelle-routeduzes.fr

Festivités et événements passés

Assemblée générale du 02/12/2023

Plus de soixante personnes ont participé à l'assemblée générale du comité de quartier La Gazelle route d'Uzès. De nombreuses questions, sur la vie du quartier (Ramassage des poubelles, voiries...) ont pu aussi être posées aux élus présents :

La réunion s'est terminée autour d'un pot convivial.



Soirée KARAOKE le 27/01/2023



Avec le concours de l'association Aimendo, ce fut une première très réussie. Nombreux se sont lancés dans des répertoire très divers. A la demande des participants, nous renouvelerons la soirée en janvier 2025

Evénements à venir

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Le comité de quartier vous prépare toujours des manifestations :

- **Fête du Quartier 2024** : le **vendredi 07 Juin à partir de à 18h30 avec RICOUNE en concert à 20h** au jardinnet de la Gazelle
- **Soirée théâtre** : le **vendredi 27 septembre à 20h** – « **T'as de beaux Vieux Tu sais** » - Salle Marcel Gouvernet
- **Soirée Jazz** : **Courant Octobre** -

Fête du Quartier 2024

Le vendredi 7 juin au jardinnet avec un concert de **RICOUNE à 20H**



Soirée Jazz

Courant octobre, nous allons organiser une soirée Jazz avec l'orchestre Caïman Jazz qui sera accompagné par 2 jeunes prodiges de notre quartier.



Soirée théâtre

"Quel que soit votre âge, vous avez sans doute prévu de vieillir.

Vous aimez être plié en deux et vous pisser dessus.... mais de rire !

Venez voir **"T'AS DE BEAUX VIEUX, TU SAIS !"**

Vous risquez de mourir de rire, ça vous évitera l'Ehpad !"

Le comité de quartier La Gazelle-route d'Uzès vous présente
L'association L'Étroit Cou présente

Un seule en scène

T'AS DE BEAUX VIEUX, TU SAIS !

Une comédie de et par
Véronique Blondeau

Vendredi 27 septembre 2024 à 20h
Salle Gouvernet
2A Rue de la Gazelle
à Nîmes
Entrée : 5 euros
avec collation offerte à l'entracte

La Gazelle en fête le Vendredi 7 juin 2024

Organisée par le Comité de Quartier à partir de 18h30 au Jardin de La Gazelle, une soirée animée par

DJ Bruno Animasudisco

et

à 20h RICOUNE en concert



**Restauration (Foodtruck)
et buvette sur place**



Vendredi 7 juin 2024 à 20h

Au Jardin de la Gazelle—Route d'Uzès

Adhésion 2024



Il est encore temps de prendre votre adhésion !

Adhérer, c'est renforcer le comité pour qu'il ait plus de poids dans ses demandes, c'est permettre la réalisation de ce journal et les soirées spectacles...

Bulletin d'adhésion

Bulletin d'adhésion au COMITE DE QUARTIER LA GAZELLE ROUTE D'UZES

NOM :		Prénom :		Année : 2024	
Adresse :					
Code postal :			Commune :		
Email :			Portable :		
Adhésion :10€ par foyer pour un an. Chèque libellé à l'ordre du Comité de Quartier La Gazelle. A renvoyer à : Comité de Quartier La Gazelle, Salle Gouvernet, 2A Rue de la Gazelle, 30000 NÎMES					

Etat des lieux 2023



Perspectives 2024

L'immobilier nîmois connaît une forte baisse de ses tarifs, après avoir connu une hausse très importante du marché

- -7,9 % sur un an pour les appartements (alors que + 12.2 % depuis 2019)
- -3.7 % sur un an pour les maisons (alors que + 22.4 % depuis 2019)

Au 1er mars 2024, le prix moyen du m2 à Nîmes était de :

- 2 185 € pour les appartements
- 2799€ pour les maisons.

Cette moyenne englobe tous les types de bien immobilier.

Cependant, il existe une différence entre les prix appliqués en fonction du type de biens de la localisation, de l'état et bien sur de la performance énergétique.

La chute vertigineuse du nombre de transactions réalisées en 2023 nous donne un autre aspect du marché. Le nombre de vente a été divisé par 3 à 4 sur certains segments.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs :

- Forte inflation en 2023
- Hausse importante des taux d'intérêt des crédits immobiliers (en moyenne de 2 % fin 2022 à plus de 4 % à l'automne 2023)
- Condition d'accès au crédit très contraignante
- Crise énergétique entraînant une morosité générale

L'année 2024 démarre différemment.

Les taux ont enclenché des baisses et les banques sont toutes de retour sur le marché du crédit immobilier. Cependant, les contraintes réglementaires ont un impact non-négligeable sur la quantité de dossiers qu'il est possible de traiter. La demande de production de crédit connaît une reprise encore timide :

- +30 % depuis l'automne dernier
- Mais une baisse de 35 % par rapport à mars 2023

L'écart se creuse entre le taux d'usure et les taux des crédits ce qui rend plus facile la production.

Les marges interbancaires se stabilisent à un niveau relativement « confortable » pour les banques.

Taux d'endettement : La règle des 35 % d'endettement est toujours un gros frein.

Pour conclure, nous espérons une situation plus favorable pour les acquéreurs en ce début d'année 2024 tout en étant conscient que les prix doivent continuer à s'ajuster à la capacité de financement des ménages.

Un professionnel qui s'engage en toute confiance

114 route d'Uzès 30000 Nîmes
04 66 08 50 00

Chez Nemausa immobilier, nous comprenons que la vie est faite de moments difficiles et que les transitions immobilières qui en découlent peuvent être particulièrement éprouvantes. C'est pourquoi nous nous engageons à offrir un soutien sensible et professionnel à ceux qui traversent des étapes telles que la perte d'autonomie, la séparation, le décès d'un proche ou la gestion des successions.

Notre agence se distingue par son approche humaine et attentionnée envers nos clients. Nous mettons un point d'honneur à créer des relations de confiance à long terme, en offrant des solutions personnalisées et un soutien inégalé à chaque étape du processus.



Nemausa immobilier

*Estimation gratuite de votre bien
et un bilan complet patrimonial
offert auprès d'un de nos
partenaires.*

Paroles d'artisans

Roger et Françoise Dumas du garage Dumas

Quelle est l'histoire de votre garage ?

« Il existe depuis 1958. Mon père qui l'a créé a progressivement agrandi le petit atelier initial durant les années 1960 pour en faire ce qu'il est aujourd'hui. Comme nous habitons sur place, j'ai appris à marcher dans ce garage et, gamin, j'ai fait mes premières armes (non sans fierté) à la pompe à essence aujourd'hui supprimée.

A l'époque, je n'envisageais pas de devenir garagiste mais la maladie de mon père en a décidé autrement et je lui ai succédé en 1982 après une formation accélérée.

Aujourd'hui, le garage tourne avec mon épouse qui depuis 2003 m'aide sur le plan administratif et commercial et mes deux salariés devenus de véritables compagnons de travail : Jonathan est là depuis 20 ans, Félix depuis 14 ans. Le garage sponsorise les compétitions automobiles de Félix ».

Encore une entreprise familiale bien ancrée dans son quartier !

Parlez-nous de votre activité et de votre clientèle.

« Durant plus de quarante ans nous avons été agents Renault, réseau que nous avons quitté en 2021. Les investissements qu'il fallait réaliser pour satisfaire aux exigences techniques de Renault devenaient trop lourds pour notre petite structure tout comme les contraintes d'organisation qui nous étaient imposées, notamment pour réaliser les diagnostics techniques. Nous restons cependant adossés à Renault à travers sa filiale, Motrio qui nous fournit des pièces détachées de toutes marques. Nous avons donc évolué vers un modèle d'activité multimarques où la vente de véhicule est devenue résiduelle ».

« Le service de proximité que nous offrons s'appuie sur une clientèle fidèle, parfois depuis plus de quarante ans. La confiance occupe une place importante dans la relation avec nos clients. Quand ils viennent pour une vidange, ils savent que nous ne chercherons pas à doper la facture en leur conseillant des prestations inutiles. Certains d'ailleurs

n'hésitent pas à nous confier leur véhicule pour que nous le préparions et le présentions au contrôle technique périodique. Tout cela nous assure un niveau d'activité satisfaisant. Nos délais d'intervention sont en moyenne d'une semaine pour l'entretien courant, deux pour les réparations plus importantes.

L'inflation vous impacte-t-elle ?

« Oui, comme tout le monde mais en particulier dans deux domaines. Les demandes de devis d'abord. Elles sont en forte progression ce qui augmente notre charge de travail administratif. Cependant, aujourd'hui, un devis élevé n'a pas forcément un effet dissuasif. Nombre de clients décident de faire réparer ou d'entretenir leur véhicule dans la perspective, je pense, de le conserver plus longtemps.

Les pièces détachées ensuite. Leur disponibilité n'est pas toujours assurée et leur coût peut fortement augmenter du jour au lendemain. Cette volatilité nous met en porte-à-faux. Je ne suis pas particulièrement à l'aise quand je dois expliquer au client pourquoi le prix final de la réparation est supérieur à celui figurant au devis ».

L'utilisation, comme alternative, de pièces d'occasion est écartée par M. Dumas : « je ne veux prendre aucun risque pour la sécurité de mes clients. Quand il m'arrive d'en utiliser, avec l'accord du client, ce sont uniquement des pièces de carrosserie ».

Un souhait pour l'avenir ?

« Trouver un acquéreur pour le garage car j'ai hâte de prendre ma retraite pour pouvoir m'adonner pleinement à une passion que nous partageons ma femme et moi : la moto ».

C'est sans doute pour cette raison que notre question sur les conséquences à terme de la montée en puissance du véhicule électrique a laissé Roger Dumas dubitatif, comme s'il laissait le soin à son successeur d'y apporter éventuellement réponse !

Propos recueillis et rédigés par Guy C. et Claude C.

Collecte des déchets verts : nouveaux services de proximité

Après l'interdiction de collecter les déchets verts avec les ordures ménagères, Nîmes Métropole a annoncé de nouvelles mesures pour répondre aux attentes des usagers.

Déchèteries mobiles. Dès avril 2024, des « Mini-déchèteries mobiles » (bennes à végétaux) vont voir le jour sur la Ville de Nîmes. ». Elles seront installées quatre jours dans l'année selon un calendrier établi en lien avec les comités de quartier.

Broyage à domicile. Pour les séniors de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap, Nîmes Métropole va créer un service de broyage à domicile des déchets verts gratuit et sur rendez-vous. Le broyat sera laissé à la discrétion de l'utilisateur pour être utilisé en mélange avec le compost ou en paillage. Ce service sera mis en place en septembre 2024.

Modernisation et développement des déchèteries. Des négociations sont en cours avec la Ville de Nîmes concernant des acquisitions de terrains qui permettraient d'agrandir les déchèteries de Saint-Césaire et de l'Ancienne Motte. Dès l'acquisition des terrains, des études environnementales et techniques seront lancées en vue de commencer les travaux au plus tôt. A noter qu'une prospection foncière est en cours pour la création d'une 4^{ème} déchèterie pour le secteur de la route d'Uzès.

Mise à disposition de composteur.

Le compostage est une solution supplémentaire pour valoriser les végétaux en petite quantité. A titre gratuit des composteurs et lombricomposteurs vont être mis à disposition pour tous les habitants du territoire de l'Agglo. La distribution, interrompue pour rupture de stock, devrait reprendre à partir du mois de juin.



Plan de prévention des inondations : élargissement du cadereau de la route d'Uzès



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations-PAPI 3 Vistre, l'Agglomération Nîmes métropole va multiplier par 10 la capacité hydraulique des cadereaux d'Uzès et des Limites, pour réduire la vulnérabilité aux inondations de l'est de la ville.

Ce programme de travaux comprend notamment l'élargissement du cadereau de la route d'Uzès où des travaux préparatoires sont en cours. Ils ont commencé en début d'année avec des forages et la mise en place de soutènements par pieux pour permettre la réalisation du puits de sortie du tunnelier.

Ce tunnelier d'un diamètre extérieur de 3,80mètres va creuser un tunnel à environ 7mètres de profondeur entre la station ESSO et la sortie qui se situe à proximité de la rue Van Dyck, cité Paul Giran. La foreuse, sur place pour la réalisation des soutènements, a été démontée fin mars.

La première partie des travaux sur la route d'Uzès devrait être terminée fin mai 2024. La deuxième partie des travaux correspondant au creusement du puits débutera à partir de septembre 2024. La sortie du tunnelier est prévue en décembre 2024 route d'Uzès au niveau du puits réalisé à côté de la rue cité Paul Giran.

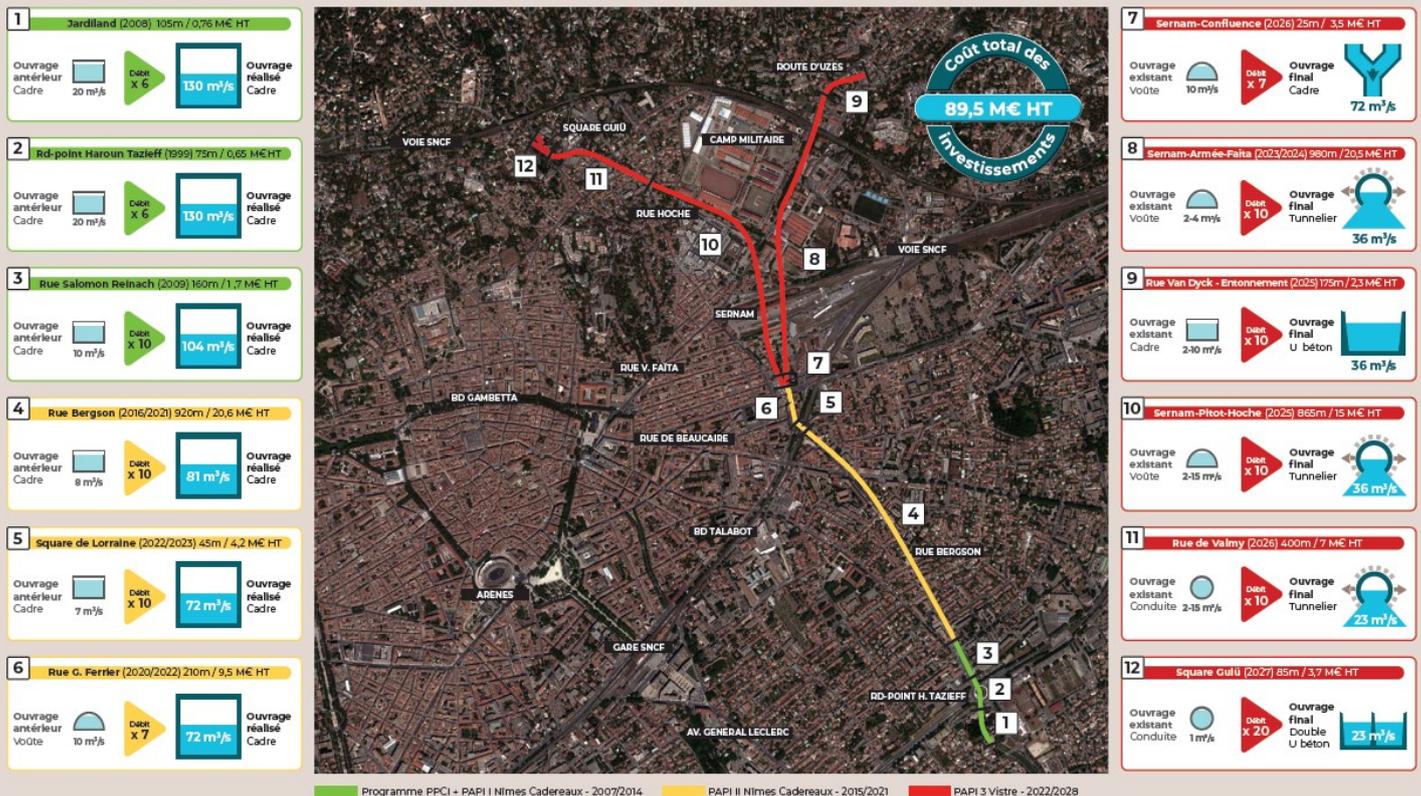
A partir de 2025, la réalisation de l'ouvrage dit « entonnement » (zone d'engouffrement des eaux provenant du bassin versant dans l'ouvrage réalisé) sur 175 m commencera pour environ 15 mois.

Ces travaux concernent le cadereau d'Uzès qui reprend tout le bassin versant Nord (route d'Uzès jusqu'aux terres de Rouvières).

Le coût du chantier est évalué à 39 millions d'euros HT pour la partie aval dont l'ouvrage en tunnelier et 2,3 millions d'euros HT pour la partie entonnement.

AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES CADEREaux D'UZÈS ET DES LIMITES EN ZONE URBAINE DENSE 2008 - 2028

Une multiplication par 10 du niveau de protection contre les inondations



Paroles de commerçants

Mélanie et Kévin Laplace de Carrefour Express

Mélanie et Kévin Laplace sont franchisés, c'est-à-dire qu'ils ont acheté à Carrefour leur fonds de commerce et le droit de l'exploiter sous l'enseigne « Carrefour Express » en qualité de cogérants indépendants. Carrefour met à leur disposition sa centrale d'achat et les accompagne dans la gestion de leur commerce.

Comment êtes-vous arrivés au métier que vous exercez aujourd'hui ?

Pour Kévin, c'est assez évident. « Mes parents tenaient déjà un Carrefour Contact. Je suis pour ainsi dire né entre deux rayons. C'est dans leur magasin que j'ai appris le métier. Le projet initial de reprise du magasin familial n'a pu aboutir. Avec Mélanie nous avons donc fait nos premières armes durant sept ans dans un Carrefour Express du centre-ville de Nice avant de saisir en 2019 l'opportunité d'un magasin à prendre en franchise...à Nîmes ».

Présentez-nous votre magasin

« C'est un commerce de proximité alimentaire de taille réduite. Mais son temps d'ouverture au public est comparable à celui d'une grande surface. Le magasin fonctionne non-stop de 8 à 20 h six jours sur 7 ainsi que le dimanche matin de 9 à 13h. Nous employons cinq salariés et une apprentie que nous tenions à recruter dans le quartier...ce que nous avons réussi à faire ».

Atout important en zone urbaine, le grand parking aménagé au pied du magasin. Autre atout, le service de retrait d'espèces en caisse permettant d'obtenir 60 € pour tout achat égal ou supérieur à 1€. Ce service est d'autant plus apprécié qu'il est venu compenser la fermeture du seul point de retrait dont disposait le quartier.

« L'approvisionnement se fait pour l'essentiel auprès de la centrale d'achat de Carrefour mais nous pouvons nous servir ailleurs si nous trouvons moins cher. C'est le cas pour les légumes frais et les vins de consommation courante pour lesquels nous travaillons directement avec des producteurs locaux. Pour nous, gérants, la journée commence à 4 ou 5 heures du matin pour réceptionner les livraisons et préparer le magasin ».

L'inflation et a-t-elle modifié les habitudes de consommation ?

« Les clients achètent à la fois moins et autrement. Le panier moyen évolue tendanciellement à la baisse d'environ 5%. Les gens freinent sur les produits les plus chers, la viande en particulier. On achète moins de bœuf et plus de porc. Le poulet fermier entier à 15 € est délaissé au profit des produits découpés. A contrecourant de ce que je viens de vous dire, les ventes de yoghourt ont sensiblement augmenté sans que nous sachions s'il s'agit ou non d'un effet induit de l'inflation ».

Qu'est-ce qui caractérise votre clientèle ?

« La densité de l'habitat du quartier nous assure une solide clientèle de proximité. De nombreuses familles fréquentent le magasin. Par ailleurs, son installation en bordure d'une voie pénétrante ainsi que la présence du parking favorisent le développement d'une clientèle de passage. Des salariés ou des artisans s'arrêtent pour acheter leur repas de midi ; des personnes profitent de leur trajet de retour au domicile pour faire des emplettes. Le panier moyen était de l'ordre de 7 € à Nice, il avoisine ici 15€. On ne vient pas chez nous que pour acheter du sel ! »

« La taille humaine du magasin et la stabilité de la clientèle familiale nous ont permis de bien connaître cette dernière et de développer avec elle des relations souvent cordiales ». Mélanie se déclare ravie d'avoir une clientèle « sympath », du bon score qu'enregistre le magasin tant dans le placement des cartes de fidélité que des indicateurs de satisfaction des clients, tous au vert... à l'exception de celui concernant les prix ».

Et si c'était à refaire ?

« Sur le plan professionnel ce Carrefour Express s'est révélé conforme à ce que nous en attendions. Sur le plan personnel, nous sommes très satisfaits du choix de vie que nous avons fait de venir nous installer à Nîmes et d'y résider dans le quartier de la Gazelle où nous et nos enfants nous avons rapidement trouvé nos marques ».

Propos recueillis et rédigés par Guy C. et Claude C.

Le Pont des pendus... 2 Mars 1944

En février 1944, la 9ème Panzer division SS Hohenstaufen, qui avait été engagée en 1943 sur le front de l'Est puis dans les Balkans et dont l'état-major venait de s'installer à Nîmes, reçut l'ordre de s'attaquer aux maquis des Cévennes très actifs dans le Gard et en Lozère.

Les SS étaient informés des lieux où se trouvaient les maquis, les réfractaires du STO et les civils qui les aidaient.

Au cours de ces opérations, ils capturèrent plusieurs prisonniers, résistants ou otages civils qu'ils ramènèrent à Nîmes.

A Nîmes, ils s'emparèrent de 2 maquisards blessés qui se trouvaient à l'hôpital de la rue Hoche.

Quinze hommes furent pendus le 2 mars 1944, dont 7 sous le pont de chemin de fer route d'Uzès.

L'histoire raconte en outre qu'un étrange cortège se dirigea vers le pont, venant de l'aval de la route d'Uzès. C'était l'abbé Duplan, curé de l'église Saint Vincent toute proche, précédé d'un enfant de chœur en surplis portant la croix. L'officier allemand voulut les empêcher d'approcher le menaçant et le mettant en joue, mais le curé lui expliqua qu'il était sur le territoire de sa paroisse et qu'il avait donc la mission de bénir les corps suppliciés de ces hommes comme il le ferait pour toute autre personne. Non sans colère, l'officier le laissa passer.

Effarés de son audace, les gens obligés d'assister au supplice criaient "il est fou M. le Curé, il est fou!"

En souvenir de ce massacre, le comité de quartier a fait poser une plaque à gauche à l'entrée du pont qui se voit toujours.



Carrefour
express



115 route d'Uzès
Parking du four à chaux
Quartier la gazelle

SERVICE DE RETRAIT D'ESPECE EN CAISSE

**Vous pouvez retirer jusqu'à 60 euros
pour 1€ d'achat minimum**

(Règlement CB)

Carrefour
express



Horaire d'ouverture :
Lundi au samedi de 8h à 20h
Dimanche et jours fériés 9h à 13h